

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 41	Absent(s) excusé(s) : 13	Absent(s) : 1	Pouvoir(s) : 5
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 3 décembre 2024

Vote(s) pour : 46
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 9 décembre 2024,

Sous la présidence de Monsieur François GROSIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2024-12-09-BD-18 :

Impasse du Général Metman à Metz - Procédure de transfert d'office et ouverture de l'enquête publique.

Rapporteur : Monsieur Pierre FACHOT

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
VU le Code de l'Urbanisme et notamment son article L.318-3,
VU le Code des Relations entre le Public et l'Administration,
VU le Code de la Voirie Routière,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 18 décembre 2017 portant consistance et modalités de gestion des compétences voiries et espaces publics transférées au 1^{er} janvier 2018,
CONSIDERANT les contours des compétences transférées en matière de voiries et espaces publics à la Métropole ainsi que les espaces, équipements et missions restant de compétence communale,
CONSIDERANT la nécessité pour Metz Métropole d'intégrer dans son domaine public les voiries, espaces communs et réseaux des emprises ouvertes à la circulation publique dans des ensembles d'habitations, pour lesquels il n'est pas possible de mener une procédure d'intégration classique,

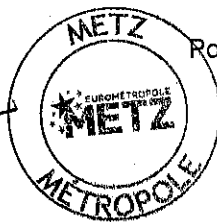
DECIDE de donner son accord pour le lancement de la procédure de classement d'office dans le domaine public de Metz Métropole des parcelles suivantes, situées impasse du Général Metman à Metz :

- o Section BI n° 454 (03a 12ca), propriété de la SARL ETOILE INVESTISSEMENTS
- o Section BI n° 455 (46ca), propriété de la SARL ETOILE INVESTISSEMENTS
- o Section BI n° 465 (07a 45ca), bien en indivision
- o Section BI n° 466 (92ca), propriété de la SARL ETOILE INVESTISSEMENTS
- o Section BI n° 469 (01a 92ca), bien en indivision
- o Section BI n° 474 (01a 24ca), propriété de la SARL ETOILE INVESTISSEMENTS
- o Section BI n° 477 (05a 09ca), propriété de la SARL ETOILE INVESTISSEMENTS
- o Section BI n° 480 (03a 26ca), propriété de la SARL ETOILE INVESTISSEMENTS

o Section BI n° 481 (40ca), propriété de la SARL ETOILE INVESTISSEMENTS
DECIDE de donner son accord pour lancer l'enquête publique correspondante,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à
cette affaire.

Metz, le 10 décembre 2024

Le Secrétaire de séance



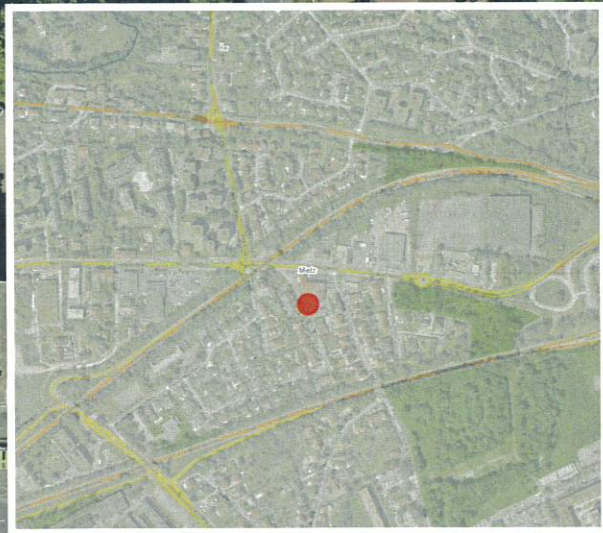
Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT

IMPASSE DU GENERAL METMAN A METZ

PARCELLES OBJET DU CLASSEMENT D'OFFICE



Résumé de l'acte

057-200039865-20241209-2024-12-DB18-DE

Numéro de l'acte : 2024-12-DB18
Date de décision : lundi 9 décembre 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Impasse du Général Metman à Metz - Procédure de transfert d'office et ouverture de l'enquête publique
Classification : 3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 11/12/2024
Numéro AR : 057-200039865-20241209-2024-12-DB18-DE
Document principal : 99_DE-18.pdf

Historique :

11/12/24 15:30	En cours de création	
11/12/24 15:31	En préparation	Catherine DELLES
11/12/24 16:51	Reçu	Catherine DELLES
11/12/24 16:52	En cours de transmission	
11/12/24 16:57	Transmis en Préfecture	
11/12/24 17:06	Accusé de réception reçu	